

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

ARRÊTÉ du 01 JUIL. 2026

portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel pour
l'accès au corps des cadres greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2024-1089 du 3 décembre 2024 modifié portant statut particulier du corps des cadres greffiers des services judiciaires, notamment l'article 31 ;
- Vu l'arrêté du 26 février 2025 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des cadres greffiers des services judiciaires ;
- Vu l'arrêté du 21 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au corps des cadres greffiers des services judiciaires,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des cadres greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2026 :

- **Madame Lucette BROUTECHOUX**, présidente du jury, magistrate honoraire à la cour d'appel de Chambéry,
- **Monsieur David AUBER**, directeur de greffe du tribunal judiciaire du Havre,
- **Madame Sandrine BELHACHE-DIET**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Rouen,
- **Madame Marie-Noëlle CHARLES-LAVAUZELLE**, directrice des services de greffe judiciaires placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Limoges,
- **Madame Morgane COZIC**, directrice des services de greffe judiciaires placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Colmar,
- **Monsieur Matthieu DUMOULIN**, directeur de greffe adjoint du tribunal judiciaire de Brest,
- **Monsieur Olivier DURON**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal de proximité de Montélimar,

- **Madame Manuela FERREIRA**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Bobigny,
- **Madame Christine FRECHET**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Montauban,
- **Madame Axelle MARSIN**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Marseille,
- **Madame Chrystel MARTENS**, secrétaire de section à la section de l'intérieur du Conseil d'Etat,
- **Madame Chrystelle MARTOS**, directrice de greffe adjointe de la cour d'appel de Riom,
- **Monsieur Ali NAOUI**, directeur des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Melun, secrétaire général du conseil départemental d'accès au droit de Seine-et-Marne,
- **Monsieur Guilhem RAYMOND**, directeur des services de greffe judiciaires à la cour d'appel de Montpellier,
- **Monsieur Johnny SAUSSAIS**, directeur de greffe adjoint de la cour d'appel de Caen,
- **Madame Aude TORCHY**, cheffe du département des ressources humaines et de l'action sociale de la direction interrégionale Grand Nord du secrétariat général,
- **Monsieur Thomas ZAMBONI**, directeur de greffe de la cour d'appel d'Agen,
- **Madame Marie-Françoise ZANCHETTA**, directrice des services de greffe judiciaires réserviste à la cour d'appel de Paris.

Article 2

Madame Sandrine BELHACHE-DIET est désignée pour remplacer la présidente du jury en cas d'empêchement de celle-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

04 JUIL. 2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires,
J.SEITHER

